



34ème session
08 mars au 12 mars 2021

Résolution de la Commission de l'Enseignement, des affaires culturelles, de l'audiovisuel extérieur et de la francophonie

Résolution: ENS/R.2/03.21

Objet : Barème des bourses scolaires

L'Assemblée des Français de l'Étranger

Vu

L'Instruction spécifique des bourses scolaires de l'AEFE

Considérant

- Que les « Restes à charge » (RAC) des familles lorsqu'une quotité partielle est octroyée pèsent lourdement sur les budgets familiaux et obligent à des choix de vie quotidienne inconfortables voire dramatiques (privation de vacances, choix de scolarités différentes dans les fratries, difficultés à subvenir à des besoins de base comme l'habillement,...),

- Que ces difficultés entraînent des évitements de scolarisation quand d'autres choix sont possibles ou des situations familiales extrêmes quand les familles n'ont pas le choix,

Demande

Que l'AEFE et la DGM sollicitent le groupe de travail au sein de la CNB pour proposer une révision du barème en tenant compte des évolutions des RAC (restes à charge) en fonction des revenus disponibles des familles.

résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	
Nombre de voix « pour »		54
Nombre de voix « contre »		0
Nombre d'abstention		2